Les conférences générales de l'UNESCO ont maintenant lieu tous les deux ans. Ces conférences étudient le progrès accompli durant les années précédentes et établissent le programme des deux prochaines années. L'éducation fondamentale et l'assistance technique sont considérées comme les plus importantes parties du programme de l'UNESCO. Dans le domaine scientifique, les recherches en vue d'améliorer les conditions de vie de l'humanité font l'objet d'une attention particulière et on encourage les mesures propres à faciliter la liaison scientifique. L'UNESCO s'efforce également d'encourager les échanges culturels, d'améliorer les moyens de communication entre les peuples et de stimuler l'échange de personnes entre les nations.

Le budget de l'UNESCO en 1955-1956 était de \$21,617,830; le Canada en fournit 2.56 p. 100 ou \$554,000.

Plus de 100 organismes bénévoles et agences et services officiels collaborent avec le ministère des Affaires extérieures à déterminer la participation canadienne au programme de l'UNESCO. L'appui du Canada à l'UNESCO est considéré comme faisant intégralement partie de la participation du Canada au programme de paix des Nations Unies par le moyen de la bonne entente internationale.

PARTIE III.—RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES

Section 1.-Le Conseil national de recherches*

L'organisation de la recherche sur un plan national au Canada remonte à 1916, alors que le gouvernement établit le Conseil consultatif honoraire de recherches scientifiques et industrielles sous la tutelle d'un comité du conseil privé. Des dispositions étaient prises en vue de diriger et de coordonner la recherche, d'organiser des enquêtes coopératives, de favoriser la formation post-universitaire de chercheurs et de poursuivre des recherches grâce aux subventions versées aux professeurs d'université. Voilà sur quoi s'est fondé le travail du Conseil de 1916 à 1924.

Un comité spécial du Parlement, chargé d'étudier une recommandation en vue de l'établissement de laboratoires nationaux, se déclara favorable à la proposition, et la loi sur le Conseil de recherches fut revisée en 1924. Le Conseil acquit des laboratoires temporaires et connut un tel succès dans ses recherches sur l'utilisation des calcaires magnésiens comme réfractaires, qu'une industrie de guerre, créée durant le premier conflit mondial, fut rétablie sur une vaste échelle. En conséquence, en 1929-1930, le gouvernement affecta des fonds à de nouveaux laboratoires.

L'immeuble du Conseil, rue Sussex à Ottawa, a été inauguré en 1932. C'est en 1939 qu'a commencé la construction de l'édifice de l'aérodynamique sur un emplacement de 130 acres adjacent à l'aéroport de Rockcliffe du Corps d'aviation royal canadien. D'autres immeubles ont plus tard été érigés sur cet emplacement, dont des ateliers de menuiserie et de travail sur métaux et des laboratoires distincts pour les recherches intéressant les moteurs, les gaz et le pétrole, l'hydraulique et les structures. Ces installations ont été agrandies depuis et de nouveaux bâtiments ont été construits pour le génie, l'étude des basses températures et l'aérodynamique des grandes vitesses. Un laboratoire d'étude des rayons cosmiques, un immeuble de la thermodynamique et un vaste édifice appelé à abriter la Division de la chimie appliquée s'y sont ajoutés en 1952 tandis qu'en 1953 a été construit dans l'un des tunnels de communication du Chemin de Montréal, un laboratoire moderne servant à la mesure exacte des roulettes d'arpenteur. Cette année-là a aussi vu l'achèvement du vaste et magnifique Centre de recherches sur le bâtiment ainsi que la construction, sur un nouvel emplacement de 250 acres situé de l'autre côté du Chemin de Montréal, du nouvel édifice de la Division de T.S.F. et de l'électrotechnique. Un passage inférieur relie les deux emplacements. La Section de recherches sur le vol (de la Division de génie mécanique) a quitté ses locaux temporaires, à l'aérodrome d'Arnprior, pour s'établir dans des locaux permanents à l'aéroport d'Uplands près d'Ottawa.

^{*} Rédigé par W. Thistle, chef de la Division des relations extérieures, Conseil national de recherches, Ottawa.